



Sommaire

Édito 3

Ça a eu lieu 4

Travaux 8

Grands projets 9

Environnement 14

Vie scolaire 17

Vie de la commune 18

Tribunes 22

Agenda 24

Mairie de Bassens 297 Route de la Ferme 73000 BASSENS Tél.: 04 79 70 47 17 Fax: 04 79 85 45 96 mairie@bassens-savoie.fr www.bassens-savoie.fr www.fermedebressieux.com

Directeur de publication Alain Thieffenat

Rédaction Service communication Équipe municipale

Conception & réalisation Service communication

@Photographies

Mairie de Bassens, Philippe Hamelin, Marina Vandamme, Savoisienne Habitat Imprimé par nos soins en 200 exemplaires





Retrouvez les associations de la commune et découvrez les nombreuses activités proposées à Bassens!









Liberté égalité fraternité

Sur le fronton de nos mairies, on peut souvent lire ce qui s'apparente à une devise de notre République. Ces mots que beaucoup d'entre nous ont découvert dès leur jeunesse, nous nous les sommes appropriés pour toujours, car ils constituent le socle de notre vie républicaine.

Au moment où notre république est ballotée, où un certain nombre de valeurs sont remises en cause, il m'a semblé utile de les rappeler.

Liberté, Egalité, Fraternité

La Liberté est un bien fondamental que nous a transmis notre République; ainsi on a du mal à imaginer qu'il y ait des endroits où l'on ne puisse s'exprimer librement, circuler librement, se marier librement, pratiquer librement la religion que l'on souhaite. Et pourtant les orientations politiques de certains peuvent nous faire craindre le pire.

Egalité: c'est permettre à chacun de bénéficier des mêmes droits, de se construire le parcours de vie qu'il souhaite, d'avoir des ambitions, de permettre aux filles et aux garçons le même accès à l'éducation.

La Fraternité, qui nous vient directement du cœur, se vit plus qu'elle ne s'apprend. A l'intérieur d'une commune ou d'une collectivité, le respect mutuel devrait être une règle de conduite.

Et pourtant en tant que parents, premiers responsables de l'éducation de nos enfants, sommes-nous certains de véhiculer ces valeurs de tolérance et de vivre ensemble sans lesquelles aucune vie commune n'est possible?

Alain Thieffenat, Maire de Bassens

Restez informés!

Inscrivez-vous aux newsletters de la mairie et de la Ferme de Bressieux bassens-savoie.fr – fermedebressieux.com



Ca a eu lieu

Les temps forts de la saison culturelle



• Du 9 au 17 mars : les 16èmes rencontres photographiques, organisées par le collectif ART'gentik 73, en partenariat avec la Ferme de Bressieux, ont présenté le travail des membres de l'association et l'exposition « Vieux-Lyon, années 60 » de l'invité d'honneur Bernard Agreil.



• Du 25 mars au 5 avril : la seconde édition de « L'escale polaire à Bassens », avec exposition, conférence, projection de film et le retour tant attendu de l'école des pôles, qui a accueilli près de 400 élèves de primaire et lycée afin de leur donner les clés pour agir face aux défis écologiques de demain. Rendez-vous en 2025!



• Les traditionnelles « soirées du mardi » de l'association Culture à la Ferme de Bressieux ont toujours autant de succès, réunissant de nombreux curieux autour de thèmes variés : les cristaux du Mont Blanc et le métier de cristallier, les affaires criminelles en Savoie, le wingsuit et l'aventure des stations de ski. La programmation 2024-2025 sera à découvrir sur nos sites internet.

Mais aussi: les expositions: « Traverses – Un voyage poétique » – B. Allée, A. Marastoni, P. Massonnat, « Restons groupés » – C. Burdin, M. Gey et J–B. Louis, « 4 ambiances » – J–L. Berton, M. Durand, N. Gianre, O. Tardieu-Creupelandt, le 51ème salon artistique – Société Savoisienne des Beaux-Arts, le concert musique et danse « Autour du Tango » – Fédération Musicale de Savoie.



Médiathèque : une programmation attractive

En plus des activités récurrentes (p'tites z'oreilles, ateliers d'écritures, jeux de société...), la médiathèque municipale propose des nouveautés : yoga sur chaise, yoga conte, atelier qi-gong enfants et séniors, conférence de l'artiste plasticienne Mylène Besson, atelier d'improvisation, conte interactif « L'enfant, la Graine et l'Allumeur de Rêves », ...

► Tenez-vous au courant des prochaines manifestations en consultant régulièrement le site internet fermedebressieux.com!



Repas des aînés

► Samedi 16 mars

Les ainés de la commune se sont rendus nombreux à ce traditionnel temps fort de la Commune. Accueillis par Monsieur le Maire et l'équipe municipale, ils ont partagé un repas dansant dans une ambiance chaleureuse et conviviale, très heureux de passer ce moment ensemble.

Un carnaval des écoles sous le signe de l'olympisme

► Samedi 23 mars

Mettant à l'honneur les jeux olympiques avec une magnifique création, la manifestation tant attendue s'est déroulée dans des conditions idéales. Bravo encore à toutes les personnes qui ont contribué à ce projet collaboratif, qui fut une grande réussite pour le bonheur des petits et grands. Rendez-vous l'année prochaine!



Chasse aux œufs : le soleil s'invite à la fête

► Samedi 6 avril

Après une édition 2023 limitée par une météo capricieuse, le Comité d'Animation de Bassens et les Amicales des Écoles avaient à cœur de faire les choses en grand cette année. Avec un beau soleil, tout le monde a pu profiter de ce moment de partage. Les œufs en chocolat ont été distribués aux 120 inscrits. Accompagnés de leurs parents, ils ont été ravis de récupérer leur lot et de participer aux activités prévues pour l'occasion.



Journée intergénérationnelle européenne : une première à Bassens

► Mercredi 17 avril

En écho à la journée européenne de la solidarité intergénérationnelle, qui a pour objectif de favoriser les liens entre les générations, la Commune, en partenariat avec la médiathèque, a décidé de valoriser un temps privilégié entre enfants et grands-parents, en les réunissant autour d'un atelier de calligraphie, de jeux de société et d'un goûter. Tous ont salué l'initiative, en espérant qu'elle soit renouvelée l'année prochaine. En parallèle, la médiathèque proposait une table thématique sur la solidarité intergénérationnelle avec des livres pour tous âges.

Commémoration

► Mercredi 8 mai

La célébration du 8 mai en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est tenue Place du Souvenir, en présence de Monsieur le Maire et des élus, du Conseil Municipal des Jeunes, du président des anciens combattants, et fut animée musicalement par l'orchestre de l'Ecole de Musique Onde & Notes.



Réunion publique : La police nationale répond à vos questions

► Mardi 19 mars

Un temps d'échange pour faire le point sur les différentes démarches à effectuer auprès de la police a été organisé en présence de la commissaire divisionnaire Emmanuelle OSTER, directrice interdépartementale de la Police Nationale de Savoie, renforçant une fois de plus le lien qui unit la Commune aux forces de l'ordre.





Marie Graftiaux : Une Bassinote en or porteuse de la flamme

C'est avec une grande fierté que nous relayons une nouvelle fois les exploits de l'athlète, qui a ramené trois titres mondiaux individuels au Trisome Games 2024 en mars dernier à Antalya en Turquie. En récompense de son incroyable carrière, elle portera la flamme le mercredi 28 août à Paris, lors du premier jour des Jeux Paralympiques.



La collecte de la Ligue contre le cancer

Les bénévoles bassinots de la Ligue contre le cancer de Savoie, très impliqués, ont permis de rapporter 1580 € en 2023 grâce au porte-à-porte afin de mener des actions de lutte contre la maladie. Ils réalisent une nouvelle collecte jusqu'à octobre prochain. Merci pour l'accueil accordé à ces bénévoles dévouées. Les dons sont également possibles par chèque à l'adresse du Comité de Savoie ou par internet.

➤ Ligue contre le cancer de Savoie 278 rue Nicolas Parent – 73000 CHAMBERY Tél. 04 79 62 19 46 ou cd73@lique-cancer.net



Cérémonie de remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation

► Mercredi 29 mai

Pour cette 63 édition, 158 élèves de collèges et lycées de Savoie ont été récompensés pour leurs réalisations, en présence de Nathalie Schmitt, vice-présidente du Conseil Départemental déléguée à la jeunesse et aux collèges, François Coux, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie, de Ludovic Trautmann, directeur de cabinet du préfet de la Savoie et de l'équipe municipale. Monsieur le Maire Alain Thieffenat, après la traditionnelle entrée des portedrapeaux, a lancé cette importante manifestation intergénérationnelle en rappelant l'importance des valeurs d'unité et de solidarité.

Carrefour giratoire

rue Centrale / Carrefour - Galion

Après les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable, Grand Chambéry a engagé des travaux de création d'un carrefour giratoire sur la rue Centrale en face de la rue de Bolliet et de l'entrée du centre commercial Carrefour, pour améliorer la circulation du secteur.

Les travaux prendront fin au mois de septembre.

▶ Pendant les travaux, la circulation s'effectuera pour tous les véhicules dans le sens CHS > CARREFOUR.

Dans l'autre sens, la route est barrée en fonction de l'avancement des travaux. L'accès au centre commercial Carrefour est maintenu.





Urbanisme



« Échapée belle »,

un nouvel immeuble à la Basine

Avec un climat abrité et une admirable échappée sur les massifs environnants de Belledonne, des Bauges et du Mont Granier, l'immeuble « Échapée belle », réalisé par Savoisienne Habitat, proposera prochainement 18 logements lumineux bénéficiant de prestations de qualité.

La surface et la configuration de chaque logement ont été étudiées avec soin pour le plus grand confort possible et pour que chacun puisse profiter du point de vue panoramique.

La livraison est prévue pour le 2ème semestre 2025.





De nombreux projets sont en cours à Bassens, révélateurs du dynamisme et de l'attractivité de la commune. Un développement que l'équipe municipale accompagne pour préserver votre qualité de vie.

Restez au courant des dernières infos en consultant le site internet de Bassens via l'accès rapide "Grand projets" ou en scannant le QR code:



CHS / Livettaz : les premières pistes de réflexion et les invariants

14 février : réunion publique «Diagnostics de l'étude de définition du Grand Livettaz et pistes de réflexions en atelier »

Consciente que l'implication des Bassinot(e)s est cruciale dans ce projet d'envergure, la commune de Bassens a fait de nouveau appel aux habitants lors d'une **réunion publique participative**, permettant à chacun d'avoir accès aux éléments nécessaires à la compréhension du projet dans sa globalité et d'échanger avec l'équipe urbaine.

Après un rappel de Monsieur le Maire Alain Thieffenat sur l'historique du projet et ses enjeux financiers, Hyun Jung Song, architecte du cabinet TGTFP, a présenté le diagnostic et les grandes orientations, et Catherine Anxionnaz, première adjointe au Maire, a expliqué les intentions validées politiquement par l'équipe municipale.

Après cette présentation, les habitants ont pu participer à des ateliers correspondant aux différents secteurs concernés par le projet (Chef-lieu et Mairie, Livettaz Nord, Livettaz sud et la Plaine).

Les retours des Bassinot(e)s ont bien été entendus et seront pris en compte dans la réflexion des élus.

Retrouvez le compte-rendu, comprenant la synthèse des ateliers, sur la page grands projets du site internet de la Commune.

Les invariants

Certains éléments du projet ne pourront pas être soumis à des changements, de par leur aspect légal et essentiel au vu des besoins auxquels la Commune doit répondre.

Secteur de la Livettaz :

- > Suppression partielle des murs d'enceinte du nord
- > Création d'une place publique ouverte sur l'avenue de Bassens
- > Création de commerces de proximité
- > Création d'un pôle culturel (médiathèque, école de musique, école de danse...)
- > Requalification de l'avenue de Bassens
- > Liens entre quartiers
- > Suppression partielle des murs d'enceinte historiques et actuels au sud
- > Conservation du parc
- Conservation des bâtiments historiques classés
- > Jardin de pluie pour une gestion des eaux pluviales et avec des passerelles pour piétons et vélos
- > Démolition d'une majorité des bâtiments non classés

Secteur du Chef-lieu :

- > Pôle sport collectif et à usage des écoles
- > Groupe scolaire élémentaire unique (nouveau ou requalification de l'existant)
- > Groupe scolaire maternelle unique + restaurant scolaire pour élémentaires et maternelles
- > Maintien des jardins familiaux

• Secteur de la mairie :

- > Transfert de la médiathèque sur le site de la Livettaz
- > Maintien de la mairie, de la police municipale et des salles d'exposition
- > Préservation du pré sous la ferme de Bressieux
- > Création d'un bassin de rétention dans le pré
- > Futur verger

Secteur de la Plaine :

- > Suppression partielle du mur d'origine et de la rue de Longefand
- > Requalification de l'avenue de Longefand
- > Traitement du giratoire Longefand Avenue de Bassens
- Installation d'un front bâti le long de l'avenue Longefand pour sa nouvelle urbanité
- > Projet de piste cyclable
- > Création d'un pôle associatif
- > Maison de santé
- > Maintien du Multi-accueil
- > Fermeture des écoles maternelles et élémentaires
- > Maintien des jardins familiaux

Prochaines étapes / calendrier

Q

La phase de concertation prévue initialement pour le deuxième trimestre, se tiendra finalement au troisième trimestre 2024. Lors de cette phase, d'une importance capitale, il sera nécessaire de prendre le temps d'approfondir tous les éléments relatifs à l'étude des différents scénarios, afin de pouvoir choisir le scénario final avec discernement.



😭 Pôle scolaire



Le maître d'œuvre pour la première tranche des travaux a été sélectionné

La Commune a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la 1ère tranche des travaux concernant le pôle scolaire, comprenant l'école maternelle et la restauration scolaire de l'ensemble du cycle primaire. Le projet se construira en étroite collaboration avec les usagers.

Les travaux devraient commencer en 2025 pour se terminer - sauf imprévus - au 1er semestre 2027.

La Ville de Bassens est à l'écoute des préoccupations des habitants concernant le projet de pôle scolaire et apportera une réponse par le biais d'une communication, qui sera diffusée ces prochains mois.

🌏 Budget - Les voyants sont au vert

Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Le PPI est un outil d'analyse financière prospective. Il permet aux collectivités locales et territoriales de planifier leurs investissements sur le long terme (au moins 5 ans), et donc de financer les travaux préventifs ou curatifs nécessaires à leurs infrastructures. A Bassens, il a été établi, tant sur le fonctionnement que l'investissement, depuis l'année dernière et jusqu'en 2028. Il permet le financement de l'école maternelle, de la restauration scolaire, et de toutes les études et les portages nécessaires au proiet du Grand Livettaz.

▶ Retrouvez tous les éléments sur la page budget et grands projets du site internet de la Commune.

Les orientations budgétaires

Dépenses

Fonctionnement

Des dépenses d'énergie en forte hausse (+100 000 €)

Des contrats avec des groupements pour limiter les variations :

- Le SDES (Syndicat des Energies de Savoie) pour l'électricité qui permet d'être plus réactifs.
- Le SYANE (Syndicat des Energies et du Numérique de Haute Savoie) avec un nouveau contrat qui permettra de limiter les fluctuations du prix du gaz.

Une augmentation de la contribution au SICSAL (+10 000 €) et pour l'Orchestre à l'Ecole (22 000 €)

Des dépenses de personnel en hausse :

- · Augmentation du point d'indice
- Hausse des cotisations salariales et évolutions des agents
- Reprise en interne de prestations extérieures (ménage, perception TLPE)

Investissements

Des frais d'études pour les 2 projets majeurs :

- Ecole 500 000 €
- Livettaz 500 000 €

Travaux

Des dépenses d'investissements courants stabilisées

- · Courts de tennis
- Rond-point Galion
- Eclairage LED (Espace Colombe, gymnase Chef-lieu)
- · Verger partagé
- Rénovation de l'impasse de l'avenue de Bassens

Recettes

Pas d'évolution des taux d'imposition :

- TF (taxe foncier bâti) 39.75%
- TFNB (taxe foncier non bâti) 90.91%
- Taxe d'Habitation (résidences secondaires et locaux vacants) 11.15%

Evolution des bases selon décision gouvernementale 3.8%.

Incertitude sur l'augmentation des bases liée à la date de livraison de nouveaux logements.

Un budget prêt pour l'investissement du groupe scolaire qui ne nécessitera pas d'emprunts en 2024 avec un fonds de roulement confortable.

Un endettement qui continue à diminuer : il sera de $451 ext{ } ex$

Taxe foncière

Après une hausse de la taxe foncière en 2023 pour permettre le financement des grand projets à venir, les élus ont fait le choix de ne pas l'augmenter dans les années à venir.

Environnement: notre engagement

Un nouveau réseau de

chauffage urbain

signature du contrat délégation de service public a eu lieu le vendredi 22 mars en présence d'Alain Thieffenat, maire de Bassens, Thierry Repentin, maire de Chambéry, Luc Berthoud, maire de La-Motte-Servolex et Franck Morat, maire de Cognin. C'est la société Dalkia qui gérera le réseau de chauffage urbain à partir du 1er septembre prochain. À terme, tout le centre de la commune pourra être desservi (logements, activités économiques, équipements publics).



Le contrat prévoit une réduction des coûts de chauffage pour la majorité des abonnés. Avec plus de 94% d'énergies renouvelables et de récupération, le projet de Dalkia représente un grand pas vers la décarbonation du territoire, supprimant ainsi l'émission de 75 000 tonnes de CO2, soit 40 000 véhicules retirés de la circulation dans l'agglomération du Grand Chambéry.

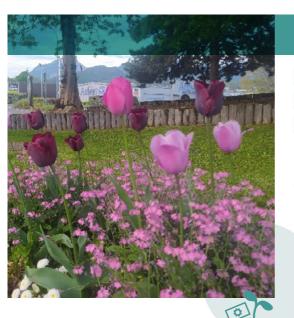


Mise en place de compteurs

connectés

Le SDES – Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie, a mis en lumière la difficulté des collectivités à disposer de données précises sur la température des bâtiments communaux. Le suivi de la consommation des bâtiments est parfois difficile en raison de la configuration du comptage en place, notamment lorsque plusieurs bâtiments sont raccordés à un même point de livraison électrique ou alimentés par une même chaufferie. Le suivi des consommations est fastidieux et les seules données fiables dont les communes disposent sont les dates et les volumes de remplissage des cuves ou silos.

L'installation de compteurs connectés (11 compteurs électricité et 7 compteurs gaz) permettra de mieux répondre aux besoins de la Commune en délivrant en temps réel des données de consommation permettant de quantifier les économies d'énergies ou dérives et d'ajuster les livraisons de consommables en fonction.



Villes et Villages Fleuris :

Une deuxième fleur

en ligne de mire

Suite à sa candidature auprès de Villes et Villages Fleuris, la Commune a obtenu le maintien de sa première fleur le 15 novembre dernier. Les instances du label, qui prennent en compte le cadre de vie dans sa globalité et la capacité d'adaptation aux changements climatiques, ont constaté lors de leur dernier passage les nombreux efforts que la Ville de Bassens mène au quotidien sur ces sujets, qualifiant ainsi la Commune pour l'obtention d'une deuxième fleur. Le jury passera de nouveau cet été pour étudier cette nouvelle candidature.

Nuisibles,

protégeons-nous

Moustique tigre : il constitue une menace pour la santé de la population et est également une importante source de nuisances. Ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. Pour lutter évitez toute stagnation d'eau!



Frelon asiatique: il poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

- Pour limiter leur prolifération, signaler leur présence :
- https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/
- Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement au FREDON 73 : 04 79 33 46 89 / signalerfrelon73@gmail.com

Installation de composteurs

Depuis janvier 2024, la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) de 2020 demande aux collectivités de proposer à ses habitants des solutions de tri à la source des déchets compostables.

Plusieurs composteurs collectables ont été implantés à Bassens. Les habitants concernés ont été informés par une communication en porte-à-porte au moment de l'installation et équipés d'un bio-seau pour déposer leurs déchets compostables. Les habitants pourront déposer leurs déchets compostables dans le composteur collectable du quartier où ils habitent.

Un stock de matières sèches (broyat) fourni par Grand Chambéry est à disposition pour équilibrer les dépôts avec les déchets compostables. Une pelle de broyat facilite le geste. Veillez à ne pas oublier cette étape, qui permet de contrer la prolifération des moucherons!

▶ Plus d'infos sur le site internet de Grand Chambéry







Installation d'une cuve de récupération d'eau

Dans le cadre de la convention Eau climat, on agit - dont le but est de mettre en œuvre un plan d'actions tendant à adapter les usages de l'eau au changement climatique, la Commune de Bassens a fait installer une cuve de récupération d'eau de 10 000 litres aux abords de la Ferme de Bressieux. Elle vient complèter celles précédemment installées.

Retrouvez toutes les infos (comptesrendus, chiffres. actions) d'Eauclimat on agit sur le site internet:

www.bassens-savoie.fr/environnement-developpement-durable/



Vie scolaire

Lire et faire lire, pour perpétuer le goût de la lecture

Lire et faire lire est un programme éducatif créé par Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien président du Relais civique, en 1999. Il a pour but de développer le plaisir de la lecture tout en favorisant la solidarité intergénérationnelle.



Le dispositif dans la Commune

A Bassens, le dispositif a repris cette année dans les deux écoles grâce à 6 bénévoles actifs, habitants de la commune.

Ces derniers, âgés de plus de 50 ans, offrent une partie de leur temps libre aux enfants **pour stimuler leur goût de la lecture**.

Ces séances se déroulent sur le temps périscolaire après 17h30. Le plaisir de lire est partagé lors de ces lectures à voix haute organisées en petits groupes de 3 à 6 enfants volontaires.

Le dispositif reprendra à la rentrée 2024.

Appel à lecteurs bénévoles

Vous êtes intéressés et vous souhaitez vous engager pour une demi-heure de lecture hebdomadaire ?
Merci de contacter Magali Piellard par mail : mpiellard@fol73.fr



Conseil Municipal des Jeunes : Visite à Paris

Accompagnés des élus Peppina Pienne, en charge du CMJ, Catherine Anxionnaz, Dominique Bellanger et Marc Karaoglanian, les huit membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus à Paris le 14 juin, mettant fin à leur mandat sur un temps fort. Même s'ils n'ont malheureusement pas pu visiter l'Assemblee Nationale comme prévu, ayant été dissoute quelques jours avant leur voyage, ils ont tout de même pu découvrir la capitale et ses monuments emblématiques.

Infos transports

Les nouveautés du réseau Synchro bus à

Bassens

En plus des lignes Chrono B et D, de la ligne 3 et de la ligne 11, la ligne 20 permettra à partir de la rentrée 2024 de circuler sur les Monts depuis l'avenue des Ducs. Les lignes locales 11 et 20 seront renforcées en journée par le Transport à la Demande 51 - de Vérel au Boulodrome.

► Retrouvez les infos sur le TAD : https:/synchro.grandchambery.fr/tad/

Maintenant, en heures de pointe, un bus toutes les 6 à 15 minutes Top Chrono A B C D

Les autres services Synchro

- Les services de soirée permettent aux habitants de la commune de Bassens d'emprunter la Chrono B ou D pour se rendre en centre-ville de Chambéry.
- Le service Flexo du dimanche soir, permet de rentrer en bus depuis la gare SNCF de Chambéry-Challes les Eaux.
- Le service Synchro Montagne permet de rejoindre en été comme en hiver, depuis le Parc Relais de la Trousse et la Plaine des Sports, les stations de la Féclaz et des Aillons-Margériaz.
- ▶ Retrouverez toutes les informations sur synchro.grandchambery.fr

Covoiturage

Gratuit pour le passager, sans application mobile. Il suffit de se rendre à l'arrêt de son choix.

➤ Toutes les infos : https://synchro.grandchambery.fr/voiture/ covoiturage-spontane-2/

Navette municipale

Attention! Modification possible des horaires de la navette gratuite dès la rentrée.

 Retrouverez les horaires en ligne sur la page transport dans l'onglet mairie du site internet

Nouvelle application citoyenne : Illiwap

La Commune s'équipe d'une nouvelle application citoyenne, plus ergonomique et plus performante. Cette application gratuite, sans inscription et sans publicité, vous permet de signaler les dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public et de consulter les infos de la commune directement sur votre téléphone.



Comment utiliser

l'application?

- 1 **Téléchargez** l'application Illiwap dès maintenant sur votre smartphone sur Google Play (Androïd), sur AppStore (iOS) ou sur App Gallery (Huawei).
- 2 Recherchez la commune de Bassens en entrant manuellement le nom de la Commune dans la barre de recherche de l'application.
- 3 Restez informé en temps réel en cliquant sur le bouton "s'abonner". Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Comment effectuer un

signalement?

- 1 Cliquez sur le pictogramme de mégaphone dans le menu en bas de votre écran, puis cliquez sur le bouton "Envoyer un signalement" pour commencer.
- 2 Entrez les informations : catégorie et sous-catégorie du signalement, localisation, photo, commentaire, coordonnées de contact et acceptation du traitement des données personnelles (si vous souhaitez être recontacté). Puis envoi du signalement.
- 3 Le signalement est transmis aux services municipaux.

Médiathèque

Horaires d'été, du 10 juillet au 31 août

- Mercredi: 9h-12h / 14h-18h

- Jeudi : 10h-12h- Vendredi : 10h-12h- Samedi : 9h-12h

Fermeture estivale du 7 au 24 août. Réouverture au public le mercredi 28 août.

Pendant cette période les prêts longs sont autorisés.

À partir de la rentrée prochaine la Médiathèque sera gratuite pour tous !

Infos Mairie

Mutuelle communale

A l'initiative du CCAS, la Commune noue un partenariat avec la mutuelle Entrenous, mutuelle savoyarde de proximité, dont le siège social est basé à Chambéry. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de leurs frais de santé.

Entrenous s'adresse indifféremment à tous les 0-99 ans, qu'ils soient jeunes (avec ou sans emploi), étudiants, en couple, célibataires, familles ou séniors; ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés: agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs...

Pour en savoir plus, des permanences sont organisées par la mutuelle Entrenous de 9h à 12h à la mairie tous les vendredis.



▶ Plus d'infos au 09 69 39 73 38

Police municipale

La Ville de Bassens a engagé un nouveau policier municipal en mars dernier et s'équipera dans le cours de l'été d'un nouveau véhicule de police, pour remplacer l'ancien devenu obsolète.

Pour effectuer un signalement, utilisez l'application citoyenne Illiwap (voir p. 19).

➤ Retrouvez toutes les informations concernant la police municipale sur le site internet de la Commune : www.bassens-savoie.fr/police-municipale/

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Le service de la police municipale se chargera alors de surveiller votre logement. Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Ateliers numériques

Grand Chambéry vous propose des **ateliers avec un conseiller** pour vous aider à mieux vivre le numérique. Des **permanences** ont eu lieu à la Ferme de Bressieux pour initier ceux qui le souhaitent à l'outil informatique. De nouveaux ateliers seront proposés à partir de la rentrée.

+ d'infos sur le site internet de la Mairie.

Révision et perfectionnement au code de la route

Des ateliers ludiques de mise en situation animés par des spécialistes de la route (réglementation, intersections, giratoires...) sont organisés par la Commune.

+ d'infos sur le site internet de la Mairie.

Rappel du bien vivre ensemble aux beaux jours

La Commune rappelle que les nuisances sonores, le non-respect des règles concernant la plantation et la taille des haies, le brûlage des déchets verts et le dépôt de déchets sauvages sont interdits par la loi et passibles d'amendes.



▶ + d'infos sur le site internet de la Mairie : www.bassens-savoie.fr/rappel-du-bienvivre-ensemble-aux-beaux-jours/

Séniors

Prévention Canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure la coordination du plan canicule.

Un registre nominatif recense les personnes fragiles susceptibles d'être incommodées (+ de 65 ans, personnes isolées, adultes en situation de handicap résidant à leur domicile).

▶ N'hésitez pas à vous manifester à l'accueil de la Mairie pour vous inscrire ou inscrire un proche!

Cinéma Sénior

Reprise en octobre.

▶ Plus d'infos sur les dates à la rentrée auprès de la Mairie au 04 79 70 47 17.

Colis de Noël

À la Ferme de Bressieux, des colis de Noël seront distribués aux + de 75 ans. Remise à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

▶ Du 9 au 12 décembre. Un goûter sera proposé le vendredi 13 décembre.

Randonnée automnale

Organisée pour les retraités avec le concours de l'association Nature et Sentiers.

Rendez-vous le mardi 8 octobre sur le parvis de la Ferme de Bressieux.

➤ Vous êtes nouvel arrivant ou nouvellement retraité, contactez l'accueil de la mairie pour vous inscrire!

Atelier équilibre

Animé par Activ'athlon - Tous les lundis (hors vacances scolaires) à l'Espace Colombe de 14h30 à 16h30.

Différents cycles sur l'entretien musculaire, la souplesse, à partir d'activités dansées, de coordination, de motricité, mémoire, réflexion et jeux collectifs.



▶ Infos et réservation : 04 79 62 98 60

Groupe d'élus de la minorité

À l'approche de la période estivale, qui va marquer une pause dans les différentes activités, nous souhaitons partager avec vous des informations, et nos préoccupations concernant les projets de la commune.

Pôle scolaire:

Lors de la réunion du conseil municipal le 21 mai dernier, nous avons manifesté notre surprise et déception pour la non prise en compte des arguments développés dans la lettre ouverte, dont nous partageons plusieurs points, envoyée par un groupe de citoyens suite à un rendezvous avec Monsieur le maire et des membres de la majorité (cette lettre est téléchargeable sur notre page Facebook). A cet instant, nous n'avons aucune information sur la procédure du concours d'architecte, qui a priori suit son cours. La responsabilité des élus de la majorité, sera une nouvelle fois engagée lors du vote du budget pour la réalisation des travaux, car à ce jour le budget voté ne couvre que des frais d'études.

Projet Grand Livettaz:

Même si rien n'est acté, un nombre important de nouveaux logements a été mis en perspective pour équilibrer l'opération financière d'acquisition du site de la Livettaz par la commune. Ces constructions concernent le périmètre du grand Livettaz qui s'étend du secteur de la Plaine, jusqu'au Chef-Lieu. Il faudra dans les discussions à venir, qu'un dossier détaillé technique et financier soit rendu public et qu'une véritable concertation soit conduite avec les habitants. Ce projet engage notre commune sur le plan de sa structuration et sur le plan financier pour des décennies à venir. Nous avons précisé notre point de vue lors de la dernière enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUiHD).

Ligne de bus secteur des Monts :

Suite à nos différentes interventions au sein de la commission mobilité de Grand Chambéry, nous saluons la création d'une nouvelle ligne reliant le secteur des Monts au centre ville de Chambéry, dés la rentrée prochaine.

Deux départs le matin, deux retours le soir (sauf le mercredi) et un retour l'après-midi seront assurés, alors qu'une desserte en transport à la demande sera possible en heures creuses.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

À l'issue de chaque conseil municipal nous précisons nos positions sur notre page Facebook https:/facebook.com/GroupeMinoritaireDuConseilMunicipal/

Contact par mail à l'adresse : avecvouspourbassens@gmail.com

Les élus « Avec vous pour Bassens » : Jean-Pierre BUET, Christine RIGOLETTI, Rose-Marie CECCON, Jean-Louis MARCELLIN, Lynda THOUARD, Christine VALLEZ.

Groupe d'élus de la majorité

Penser l'avenir sans oublier le passé!

Parmi les sujets les plus souvent abordés quand on parle de l'avenir de la commune, ressort souvent le mot "bétonisation".

Il faut cesser de "bétonniser" notre commune et plus particulièrement il ne faut pas créer de logements, ne plus accueillir de nouveaux citoyens sur notre commune. Alors, pourquoi ne pas établir des murailles pour isoler notre irrésistible village bassinot ?

Il est temps de jeter un regard sur le passé de notre commune et les belles traces qui sont restées. Attardons-nous sur les quelques bâtisses qui demeurent, qui se nomment château DECOUX, et son cèdre majestueux, et le château HANSY.

Que dire également de ce magnifique bâtiment qu'est la maison PILLET, en cours de restauration, qui fait l'admiration de tous. Cette ancienne maison forte fera bientôt la fierté de notre commune.

En même temps que nous préparons l'avenir de notre commune, notre équipe s'attache à conserver son patrimoine et à préserver sa nature, si chère à ses habitants. On pourrait également associer à notre réflexion la conservation d'une identité "bassinote" sur la partie haute de la rue Centrale.

L'urbanisme, ce n'est pas que la construction nouvelle, c'est la réponse aux besoins actuels et futurs de la population, le reflet de son époque.

Pour la majorité municipale: Catherine ANXIONNAZ, Patricia BACON, Dominique BELLANGER, Jean CALLÉ, Sophie CHANTEAU, Franck DAIM, Marie-Françoise FOURNIER, Kévin FRANZON, Pierre GAJA, Martine GOUBET-ETELLIN, Marc KARAOGLANIAN, Martine LAMBERT, Marie-Charlotte MAINGUY, Anne MANIPOUD, Charles-René NANTOIS, Peppina PIENNE, Alain PORTIER, Marie-Dominique ROOSE, Alain THIEFFENAT, Richard VOUAUX.



Juillet

Mercredi 17 juillet / 10h > 11h Atelier Oi-Gong enfant

Médiathèque

Mercredi 24 juillet / 10h > 11h30 Atelier créatif "Donne une

nouvelle vie à tes CD" Médiathèque

Jeudi 25 juillet / 10h

Atelier numérique "Dessine ton propre jeu vidéo" Médiathèque

Septembre

Vendredi 6 septembre 16h30 > 19h30

Collecte de sang

Espace Colombe

Samedi 7 septembre 9h30 > 16h30

La fête des assos Ecole de la Plaine

Du 16 au 29 septembre

Exposition peinture Olivier Masmonteil Ferme de Bressieux

Octobre

Du 2 au 9 octobre

Exposition peinture, photographie et sculpture Sarah et Bernard Jacob

Ferme de Bressieux

Samedi 5 octobre / 9h > 12h

Duathlon des amazones Espace Colombe

Dimanche 6 octobre

Moules-frites du CAB

Espace Colombe

Mardi 8 octobre

Randonnée automnale Ferme de Bressieux

Dimanche 13 octobre / 9h > 18h

Puces des couturières

Espace Colombe

Dimanche 20 octobre / 9h > 17h

Modélisme ferroviaire Bourse d'échange

Espace Colombe

Samedi 26 octobre

Loto du Val de Leysse Handball Espace Colombe

Mercredi 30 octobre / 10h > 11h30

Atelier créatif Médiathèque

Novembre

Vendredi 8 novembre

16h30 > 19h30

Collecte de sang

Espace Colombe

Lundi 11 novembre

Cérémonie commémorative

Place du Souvenir

Du 15 au 24 novembre

Exposition peinture Henry Dancer

Ferme de Bressieux

Du 15 au 17 novembre

Bourse aux skis

Espace Colombe

Dimanche 24 novembre

14h30 > 19h30

Thé dansant des cheminots Espace Colombe Décembre

Mercredi 4 décembre /16h30

Spectacle de Noël Ferme de Bressieux

Samedi 7 décembre Concert Onde & Notes

Espace Colombe

Dimanche 15 décembre

Concert de Noël

Église Sainte-Thérèse

Tout au long du semestre à la Médiathèque

Les mercredis 09/10, 06/11

16h30 > 17h30

Lecture P'tites Z'oreilles Parents-enfants 0-3 ans

Les mercredis 23/10, 27/11

16h30 > 17h30

Lecture P'tites Z'oreilles Parents-enfants 3-5 ans

Les mardis 24/09, 08/10, 22/10, 05/11

11h30 > 12h30

Comité de lecture

Infos paroisses

Paroisse Croix du Nivolet

04 79 85 80 32

saintalbanleysse.paroisse73.fr

Paroisse Sainte Trinité

04 79 85 70 41

Maison paroissiale trinitechambery.paroisse73.fr

Retrouvez le détail des manifestations sur le site de la mairie

bassens-savoie.fr